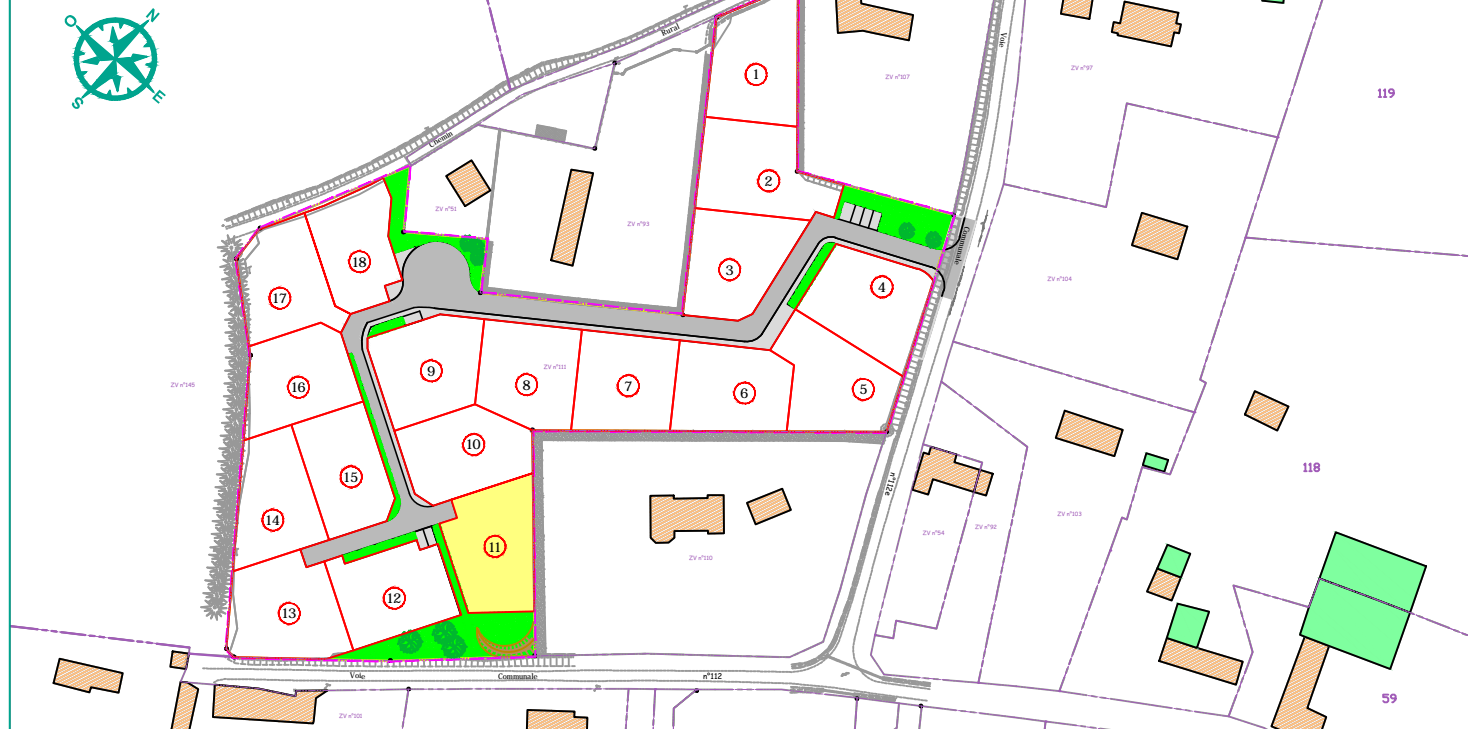


COMMUNE DE SEULLINE
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT GEORGES D'AUNAY

« Voie communale n°112e »

LOTISSEMENT " LES BESLONDES "
PLAN DE VENTE DU LOT 11

PLAN DE MASSE
Ech: 1/2000°



LEGENDE

LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets EDF
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVES A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- 2.00 Implantation en retrait de 2.00m minimum conformément à l'article R111-16 du Code de l'Urbanisme.
- 3.00 Implantation possible en limite séparative ou en retrait de 3.00m minimum conformément à l'article R111-17 du Code de l'Urbanisme.
- 3.00 Implantation possible en limite séparative ou en retrait de 3.00m minimum conformément à l'article R111-17 du Code de l'Urbanisme.

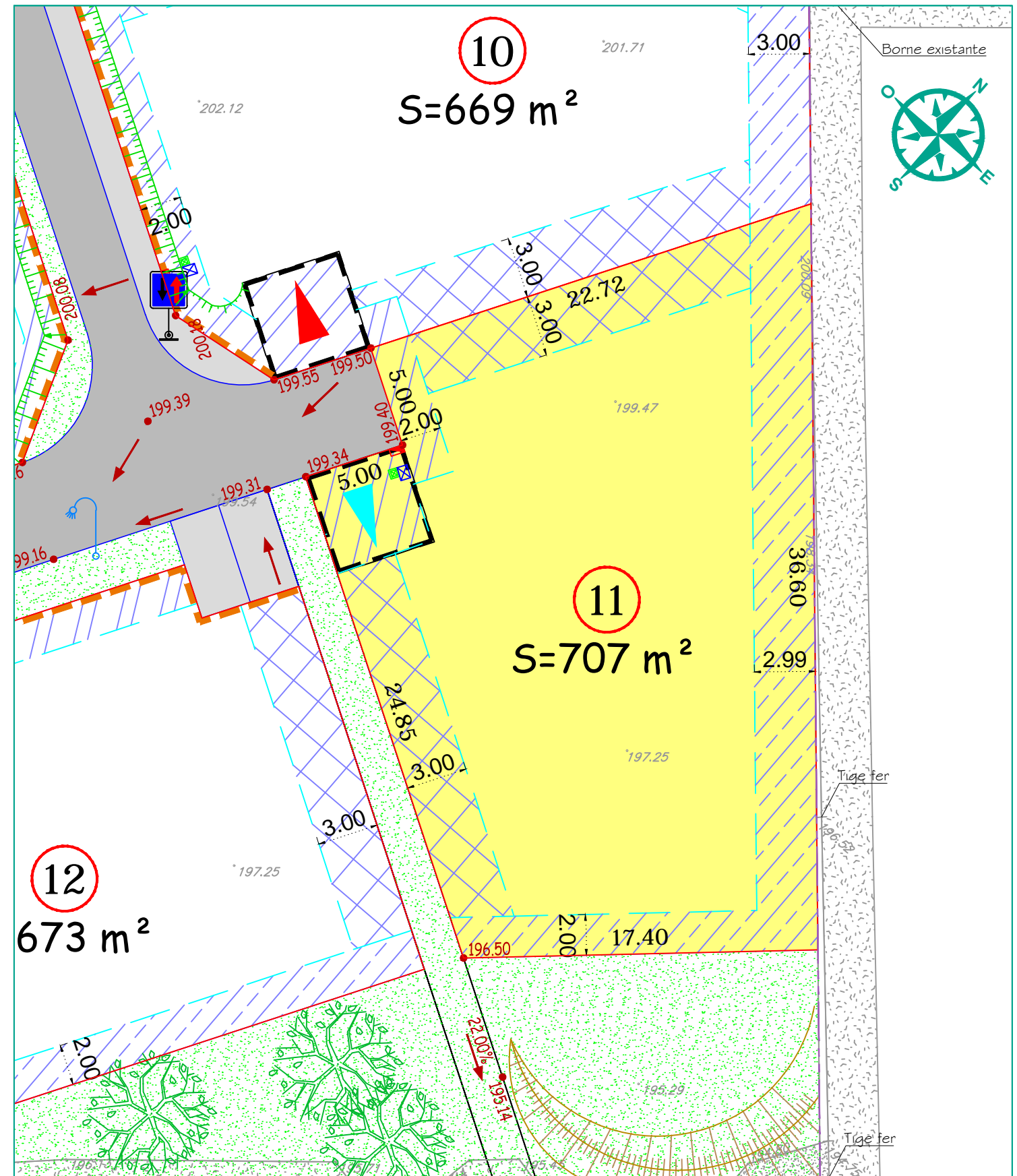
Autres symboles :

- Accès véhicule interdit
- Talus projeté
- Zone de prospect relative à l'implantation des constructions suivant légende ci-contre et indications portées sur le plan du lot
- Cote périmétrique
- Surface du lot
- Référence cadastrale (Section et n°)
- Branchements
- Stationnement Espace non clos
- Accès préférentiel (bleu)
- Accès véhicule obligatoire (rouge)
- Borne

Annotations sur le plan de masse :

- Côte projet voirie
- 00.00
- Numéro de lot
- X
- XXX m²
- Altitude T.N. avant travaux
- AD n°000

PLAN DU LOT 11



LOT 11

Surface : 707 m²
Cadastré : Section ZV n°
Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif. Elles seront définitives qu'après bornage des lots.